

ANNEXE R1

PRESENTATION DETAILLEE DE LA PROCEDURE DE REVISION

1/ Engagement de la révision

1.1/ Engendrement de la révision

Par délibération D 2001.18.06.6.1 en date du 18 juin 2001, le Comité Syndical du SMTC décidait d'enclencher une procédure de révision du PDU, en intégrant :

- les nouvelles dispositions réglementaires introduites par la loi SRU,
- les recommandations formulées par la Commission d'Enquête lors de l'approbation du PDU,
- l'élargissement du PTU,
- la mise en place d'un réseau multimodal d'agglomération permettant de diminuer la progression de l'utilisation des voitures particulières et de contribuer à la lutte contre la pollution atmosphérique.

1.2/ Réengagement de la révision

Par délibération D 2008.09.29.7.1 en date du 29 septembre 2008, le Comité Syndical du SMTC décidait de réengager la procédure de révision du PDU initialement décidée par délibération n° D 2001.18.06.6.1 du 18 juin 2001, avec la mise en place des moyens nécessaires à cette révision :

- nouvelles études de déplacements multimodaux,
- mise en place de Commissions partenariales et thématiques pour partager le diagnostic, débattre des enjeux et caler les objectifs,
- finalisation de l'évaluation du PDU approuvé en 2001,
- définition des objectifs politiques pour une nouvelle organisation des transports en commun urbain, sur la base d'un réseau maillé d'infrastructures en sites propres articulé sur les pôles d'échanges, complété par une politique de maîtrise de l'usage de la voiture et une plus grande articulation entre les programmations liées aux projets urbains et celles liées aux TCSP.

1.3/ Travaux des commissions

Six Commissions Thématiques ont été constitué : Environnement-Urbanisme, Transports en commun, Circulation et sécurité routière, Modes Doux, Transports de marchandises en ville, Plan de Déplacements d'Entreprises. Elles se sont réunies à douze reprises les 01/10, 09/10, 10/10, 21/10, 24/10, 07/11, 14/11, 21/11, 13/12 et 05/12 2008 :

- Dans un premier temps pour partager le diagnostic de la situation 2007 des déplacements sur l'agglomération toulousaine, réalisé à partir des données de l'Observatoire du PDU 2001/2007 et des éléments de conclusion des Assises de la Mobilité.
- Dans un deuxième temps pour identifier les enjeux et dresser les premiers objectifs à inscrire dans la révision du PDU.

A noter que les travaux des Commissions Thématiques se sont également fortement appuyés sur les contributions de l'ensemble des structures ayant participé à ces



commissions, contributions reprises dans leur intégralité et figurant dans les supports de présentation des deuxièmes réunions des commissions thématiques.

La Commission Technique Partenariale et la Commission de Suivi Partenariale ont été réunies à dix reprises, de 2008 à 2011 (19/09 et 24/09, 04/11 et 05/11, 12/12 et 18/12 2008, 26/06 et 29/06 2009, 01/01 et 19/01 2011):

- Dans un premier temps pour partager les étapes et la méthodologie retenue pour faire cette révision.
- Dans un second temps pour partager le diagnostic de la situation 2007 des déplacements sur l'agglomération toulousaine, autour des thématiques à considérer dans un PDU.
- Dans un troisième temps pour identifier les enjeux et acter des premiers objectifs à inscrire dans la révision du PDU et identifiés par les travaux des Commissions thématiques.
- Dans un quatrième temps sur le premier projet de révision.
- Dans un cinquième temps sur le projet arrêté en 2011.

Ces commissions étaient composées des structures suivantes :

- Collectivités membres du SMTC.
- Etat, Région, Département, EPCI, SMEAT, SCoT périphériques.
- Chambres consulaires.
- Structures techniques : Ademe, Oramip, Auat, RFF, SNCF, SMAT, EPIC, ASF, VNF,
- Structures syndicales.
- Associations représentant les usagers : Association Vélo, FNAUT,
- Collectifs : Collectif PDU, Collectif PDE, ...
- Représentants des entreprises de logistiques.
- Associations diverses de quartiers, de communes, de secteurs géographiques,

Tous les travaux menés par ces commissions ont fait l'objet de support de présentation et de comptes-rendus, toujours en ligne sur le site www.tisseo.fr

1.4/ Arrêt du projet de 2009

Un premier projet a été arrêté par délibération D 2009.07.10.1.1 du 10 juillet 2009 et soumis pour avis aux personnes publiques associées. Cette consultation a fait l'objet d'un bilan voté par délibérations D.2009.12.14.14.4 du 14 décembre 2009 et D.2010.01.25.8.1 du 25 janvier 2010.

Dans ce cadre, le SMTC avait organisé le 7 septembre 2009 une réunion d'information à destination des personnes publiques associées.

1.5/ Phase de prospective financière

Par délibération D 2010.11.04.12.2 en date du 4 novembre, il a été voté un état d'avancement du projet de révision du PDU qui a abouti à une reprise du projet compte tenu des points suivants :

- Plusieurs personnes publiques associées ont soulevé la question du financement dans un contexte de forte contrainte budgétaire associé à la crise économique et de la

nécessité de choisir les modes les plus adaptés en évitant une croissance non mesurée des coûts d'exploitation et d'investissement.

- L'arrêt du projet de SCoT en date du 9 juillet 2010, intégrant dans son volet « Relier les territoires » des dispositions concernant des orientations en matière de TCSP.

- La nécessité de définir une vision programmatique des TCSP, en tenant compte de la capacité de financement, du rythme de la croissance démographique et des projets urbains.

2/ Arrêt du projet de révision

2.1/ Arrêt du nouveau projet et consultation des personnes publiques associées

Par délibération D 2011.01.24.13.1 du 24 janvier 2011, un nouveau projet de révision du Plan de Déplacements Urbains de la Grande Agglomération Toulousaine a été arrêté, en autorisant l'engagement de nouvelles démarches de consultation des personnes publiques associées, d'évaluation environnementale, d'enquête publique. Cette nouvelle phase de consultation des personnes publiques associées s'est tenue du 14 février au 18 mai 2011. Un bilan de cette concertation a été voté par délibération D 2011.09.26.16.1 du 26 septembre 2011 complétée par délibération D 2011.12.12.20.1 du 12 décembre 2011, avec pour synthèse :

- 36 avis favorables, 61 avis réputés favorables, 28 avis défavorables, 2 avis réservés, 8 retours sans avis, 13 avis contributifs et 158 sans retour d'avis.
- Des engagements pour la prise en compte de corrections d'erreurs matériels, et d'amendements à porter au projet, dans le cadre de l'approbation du PDU.

2.3/ Concertation publique

Par délibération D 2011.10.24.2.1 du 24 octobre 2011, le Comité Syndical du SMTC a décidé, en préalable à l'engagement de la procédure de mise à l'enquête publique du projet de révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine, et au vu de l'article 7 de loi constitutionnelle 2005/205 du 1^{er} mars 2005 relative à la Charte de l'Environnement de 2004, d'ouvrir une phase de concertation avec la population qui a eu lieu du 16 novembre au 7 décembre 2011 avec :

- 7 réunions d'information publique réunissant plus de 1000 participants ?
- plus de 370 avis formulés par mails,
- la création d'un site internet et la publication de document d'information sur le PDU.

Par délibération D 2011.12.12.20.2 du 12 décembre 2011, le Comité Syndical du SMTC a voté le bilan de cette concertation.

3/ Evaluation environnementale

Par courrier en date du 19 février 2009, le SMTC a saisi l'autorité administrative de l'Etat ayant compétence en environnement pour obtenir de sa part un cadrage préalable sur l'élaboration de l'évaluation environnementale du PDU. Par courrier du 8 avril 2009, ce cadrage préalable a été transmis aux services du SMTC.

Par délibération D 2011.03.28.20.2 du 28 mars 2011, le Comité Syndical du SMTC a saisi l'autorité administrative de l'Etat ayant compétence en environnement. L'avis a été transmis au SMTC en date du 8 juillet 2011. A la suite de celui-ci, le SMTC a

transmis en date du 10 octobre 2011 une note complémentaire sur les aspects de méthode relatifs aux modélisations Trafic et Qualité de l'Air.

Par courrier du 2 décembre 2011, les services de l'Etat ont répondu que cette note explicative portant sur les aspects environnementaux que sont la qualité de l'air et son effet sanitaire et les émissions de gaz à effet de serre, pourra utilement être jointe au dossier d'enquête publique du projet de PDU en complément de l'avis de l'Autorité Environnementale. Ce qui a été fait.

4/ Commission d'enquête

4.1/ Désignation de la Commission d'enquête

En parallèle, en date du 12 janvier 2011, le SMTC a saisi le Tribunal Administratif pour la désignation d'une Commission d'Enquête Publique. L'ordonnance n° E 1100018/31 de M. Le Président du Tribunal Administratif de Toulouse relative à la nomination de la Commission d'Enquête a été prise en date du 20 janvier 2011, avec la désignation des membres suivants :

- Mr Hervé Teychené, en qualité de Président, architecte-DPLG en activité,
- Mr Vincent Saint-Aubin, en qualité de membre titulaire, géomètre expert,
- Mr Christian Lasserre, en qualité de membre titulaire, chef d'entreprise à la retraite,
- Mme Noëlle Pages, en qualité de membre suppléant, institutrice à la retraite.

4.2/ Procédure d'enquête publique

Les modalités de la procédure d'enquête publique ont été approuvées par délibération D 2011.12.12.20.3 du 12 décembre 2011, avec :

- une période d'enquête publique allant du lundi 30 janvier 2012 au vendredi 16 mars 2012.
- Un dossier d'enquête publique constitué de 7 pièces :
 - le projet de révision du PDU arrêté le 24 janvier 2011, sous une nouvelle forme de présentation mais avec un contenu inchangé ;
 - la pièce annexe 1 : Synthèse 2001/2008 de l'Observatoire du PDU ;
 - la pièce annexe 2 : Annexe Accessibilité comprenant le SDA voté par le SMTC et une note complémentaire « Annexe Accessibilité » (à la demande des services de l'Etat) ;
 - la pièce annexe 3 : Rapport d'Evaluation Environnementale ;
 - le recueil des avis émis par les personnes publiques associées sur le PDU et de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement sur le rapport d'évaluation environnementale ;
 - un additif supplémentaire comportant les nouvelles délibérations prises au Comité Syndical du 12 décembre 2011 relatives au PDU (prise en compte de l'avis de la commune de La Salvetat-Saint-Gilles, bilan de la concertation publique, modalités d'organisation de l'enquête publique), la délibération du Conseil Municipal de la Salvetat-Saint-Gilles portant avis sur le PDU, un courrier de la Chambre des Métiers et de l'artisanat sur le PDU, un courrier de l'Etat en réponse à la note complémentaire sur l'évaluation

environnementale du PDU, ainsi que la délibération du 12 décembre 2011 relatif à l'accord sur les conditions de prolongement de la ligne B de Ramonville à Labège ;

- un document de synthèse des éléments constitutifs du projet de révision du PDU, document ayant seulement un caractère informatif.
- Une mise à disposition du dossier d'enquête publique dans les 118 communes, les sièges des intercommunalités concernées, sur le site internet www.desideespourmieuxbouger.fr pendant toute la durée de la procédure, complétée par l'adresse enquetepubliquePDU@tisseo.fr afin que les avis puissent également être formulés par cet outil de communication.
- L'organisation de 13 permanences dont 3 à Toulouse, sans programmation de réunion publique d'information et d'échange sur décision de la Commission d'enquête publique.
- La publication dans la presse et l'affichage réglementaire de l'avis de l'arrêté pris par le SMTC quant à l'ouverture et la mise à l'Enquête Publique du PDU.

4.3/ Information du public

Par arrêté du Président du SMTC en date du 3 janvier 2012, le SMTC a déclaré l'ouverture et la mise à l'Enquête Publique du PDU (première publication les 10/01 et 13/01/2012 dans la Dépêche du Midi et l'Opinion Indépendante ; deuxième publication le 03/02/2012 dans les mêmes quotidiens).

L'enquête publique s'est déroulée sur la période considérée, à savoir du 30 janvier au 16 mars 2012, avec la tenue des treize permanences :

Lieux	Dates	Horaires
Mairie d'Aucamville	Lundi 30 janvier 2012	14 à 17 heures
Mairie de Portet-sur-Garonne	Vendredi 3 février 2012	14 à 17 heures
Mairie de Colomiers	Mardi 7 février 2012	9 à 12 heures
Mairie de L'Union	Jeudi 9 février 2012	16 à 19 heures
Mairie de Bruguières	Mercredi 15 février 2012	16 à 19 heures
Mairie de Labège	Lundi 20 février 2012	14 à 17 heures
Mairie de Toulouse - Capitole	Jeudi 23 février 2012	10 à 13 heures
Mairie de Léguevin	Mardi 28 février 2012	16 à 19 heures
Mairie de Balma	Jeudi 1 ^{er} mars 2012	9 à 12 heures
Mairie de Muret	Lundi 5 mars 2012	14 à 17 heures
Toulouse Mairie annexe Ponts des Demoiselles	Jeudi 8 mars 2012	15 à 18 heures
Mairie de Plaisance du Touch	Mardi 13 mars 2012	10 à 13 heures
Mairie de Toulouse - Capitole	Vendredi 16 mars 2012	14 à 17 heures

4.4/ Clôture de l'enquête

Par courrier du 2 mai 2012, la Commission d'enquête Publique a fait part au SMTC d'une demande de précisions et compléments d'information. Un premier mémoire en réponse a été adressé à la Commission d'enquête le 27 juin 2012. Une réunion s'est tenue le 12 juillet 2012 afin que le SMTC présente et débattre avec la Commission des

éléments de réponse. Le mémoire final en réponse a été communiqué en date du 27 juillet 2012 aux membres de la Commission d'Enquête.

En date du 1^{er} octobre 2012, le Président de la Commission d'Enquête publique est venu remettre en main propre au SMTC le rapport d'analyse et d'avis sur le projet de révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine qui :

- récapitule la procédure,
- dresse un bilan comptable des avis : 135 avis reçus par mails, 88 requêtes formulées dans 28 registres légaux de recueil des avis, provenant de 23 structures (collectivités, groupes politiques, structure associative, ...) et 189 particuliers,
- témoigne des avis des personnes publiques associées et des avis du public, au regard des thèmes du PDU et des réponses formulées par le SMTC aux questions complémentaires portées par la Commission d'Enquête,
- donne l'avis,
- contient 5 annexes : deux courriers de la Commission d'enquête adressés au SMTC, un courrier de la Commission d'enquête adressé à l'Etat et la réponse de l'Etat, le mémoire en réponse du SMTC à la demande de précision et d'éléments d'information de la Commission d'enquête.